



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091449

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/08/2025 19H23 C:000780 I:41921

V/Appel du Jeudi 14/08/2025 a 19H23

REGIE CARRON

**9, RUE GRENETTE
69299 LYON CEDEX 02**

IMMEUBLE : ST PIERRE DE VAISE
8 RUE SAINT PIERRE DE VAISE
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 ST PIERRE DE VAISE - LOGEMENT DE MME SAYAG AU 1ER ETAGE -

MOTIF : REFOULEMENT EVIER/BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : M. C. CARRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 14/08/2025 A 21H15 :
RECHERCHE DE L'EVACUATION DANS LA BOULANGERIE.
PAS D'ACCES.
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 10 METRES A PARTIR DE L'EVIER A
PLUSIEURS REPRISES.
ECOULEMENT RETABLI.

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 15/08/25 a 19H44 l.dufour@regie-carron.com
MP LCOMPTER EMAIL en CC le 15/08/25 a 19H44 c.carron@regie-carron.com
MP LCOMPTER Email envoyé le 15/08/25 a 19H44 Mme M.A. BERNON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091449

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,00	Suppl.Dispat.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,24		68,24
2,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 14/08	1	121,34		303,35
2,50	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	121,34		303,35
TOTAL H.T.					704,06
T.V.A. a 10,00%					70,40
TOTAL T.T.C.En EURO					774,46

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.